

summon and examine and require answers or returns to such inquiries as the inquirer thinks fit to make;

(c) require the production of such material, books, papers, plans, specifications, drawings and other documents as the inquirer thinks necessary;

(d) administer oaths, affirmations or declarations; and

(e) exercise the like powers in summoning witnesses and enforcing their attendance and compelling them to give evidence and produce things referred to in paragraph (c) as are vested in a superior court.

b) citer à comparaître les personnes dont elle estime l'interrogatoire ou les déclarations nécessaires à l'enquête;

c) exiger la production des pièces — objets, livres, plans, cahiers des charges, dessins ou autres documents — qu'elle estime nécessaires à l'enquête;

d) faire prêter tous serments, déclarations solennelles ou attestations;

e) exercer, pour faire comparaître des témoins, et pour les contraindre à témoigner et à produire les pièces visées à l'alinéa c), les attributions d'une cour supérieure.

Entry of dwellings

(2) Where any place referred to in paragraph (1)(a) is a dwelling-house, the inquirer may not enter that place without the consent of the occupant except under a warrant issued under subsection (3).

(2) Lorsque le lieu visé au sous-alinéa (1)a) est une maison d'habitation, l'enquêteur ne peut y pénétrer sans l'autorisation de l'occupant qu'en vertu du mandat prévu par le paragraphe (3). Maison d'habitation

Warrant for entry

(3) Where on *ex parte* application a justice of the peace is satisfied by information on oath

(3) Sur demande *ex parte*, le juge de paix peut délivrer sous son seing un mandat autorisant l'enquêteur, aux conditions éventuellement fixées dans le mandat, à pénétrer dans une maison d'habitation s'il est convaincu, d'après une déclaration sous serment, de ce qui suit :

(a) that entry to a dwelling-house is necessary for the purpose of performing the functions of an inquirer pursuant to paragraph (1)(a), and

a) il est nécessaire d'y pénétrer pour l'exercice des pouvoirs attribués à l'enquêteur en application de l'alinéa (1)a);

(b) that entry to the dwelling-house has been refused or that there are reasonable grounds for believing that entry thereto will be refused,

b) un refus d'y pénétrer a été opposé ou il y a des motifs raisonnables de croire qu'un tel refus sera opposé.

the justice of the peace may issue a warrant under his hand authorizing the inquirer to enter the dwelling-house subject to such conditions as may be specified in the warrant.

Forcible entry to be specifically authorized

(4) In executing a warrant under subsection (3), the inquirer shall not use force unless the inquirer is accompanied by a peace officer and the use of force has been specifically authorized in the warrant.

(4) L'enquêteur ne peut recourir à la force dans l'exécution du mandat prévu au paragraphe (3) que si celui-ci en autorise expressément l'usage et que si lui-même est accompagné d'un agent de la paix. Usage de la force

*Powers of Agency*

*Attributions de l'Office*

Policy governs Agency

34. The powers, duties and functions of the Agency respecting any matter that comes within its jurisdiction under an Act of Parliament shall be exercised and performed in conformity with any policy direction issued to the Agency under section 23.

34. Les attributions de l'Office relatives à une affaire dont il est saisi en application d'une loi fédérale sont exercées en conformité avec les directives générales qui lui sont données en vertu de l'article 23. Directives